

L'anneau de Jeanne d'Arc revient en France

Relique Depuis six cents ans, l'anneau de Jeanne patientait... en Angleterre. Le Puy du Fou le présentera officiellement au public lors d'une cérémonie populaire le 20 mars.



Jeanne d'Arc tenait à son anneau, qu'elle regardait avant chaque bataille.

Historiques pour les uns, providentiels pour les autres, ainsi pourrait-on qualifier la redécouverte et le retour en France de l'anneau de Jeanne d'Arc. Pour oser la véritable opération commando qui les a rendus possibles, il s'est trouvé trois preux guerriers d'aujourd'hui, animés d'un ardent amour de la France.

Le premier, M^r Jacques Trémolet de Villers apprend le 24 février la mise en vente de l'anneau par la maison britannique Timeline Auctions. Auteur d'un récent ouvrage sur le procès de Jeanne d'Arc⁽¹⁾, il sait que l'objet y est évoqué à plusieurs reprises, confisqué dès le début des interrogatoires comme pièce à conviction pour convaincre la Pucelle de sorcellerie. Aussitôt l'authenticité de l'objet confirmée, l'avocat appelle le second complice, son ami Philippe de Villiers, auteur du *Roman de Jeanne*⁽²⁾ dans lequel il mentionne l'anneau. Le troisième, Nicolas de Villiers, est président du Puy du Fou. En quelques heures seulement, il mobilise de généreux donateurs (l'État français, informé, n'a pas bougé). Avec l'aide de la Fondation Puy du Fou Espérance, une somme colossale est réunie, permettant le 26 février d'acquérir l'objet de haute lutte contre des collectionneurs du monde entier. La vente atteint 376 833 €. Le 4 mars, l'anneau rentre en France. Il sera

exposé de façon permanente au Puy du Fou dans une chapelle ouverte à tous.

« Vous, évêque, vous en avez un de moi. Rendez-le moi ! », lance Jeanne à l'évêque Cauchon qui l'interroge sur l'anneau au cours de l'audience du 1^{er} mars 1431. Elle précise qu'elle en possède deux, donnés l'un par ses parents à sa première communion et l'autre par son frère. Les Bourguignons lui en ont pris un. L'autre a été confisqué dès le début du procès. Pourquoi tient-elle tant à cet objet de laiton, décrit comme marqué de trois croix et de l'inscription « *Jesus Maria* » ? Pour elle cet anneau, qu'elle porte à l'index de la main gauche comme toute jeune paysanne de l'époque, « c'est Domremy », explique M^r Trémolet de Villers. Elle a l'habitude de le regarder avant chaque bataille « par plaisance et pour l'honneur de ses père et mère », dit-elle. Il lui rappelle son enfance, mais aussi sainte Catherine, qu'elle a touchée avec. « Cela fait partie des éléments qui sont la preuve de la réalité des apparitions », poursuit l'avocat.

Pour les adversaires de la Pucelle, il s'agit au contraire de prouver que l'anneau est magique : « Ils avaient tous peur d'elle et pensaient qu'elle était une sorcière dotée de pouvoirs immenses. » L'interrogatoire se poursuit le 3 mars : « Les bonnes femmes des villes touchaient-elles leurs anneaux à l'anneau que vous portiez ? » Désarmante, Jeanne répond : « Maintes femmes ont touché à mes mains et anneaux mais je ne sais point leur cœur ni leurs intentions. » Cela n'empêchera pas la condamnation.

Jeanne ne récupérera pas son anneau, l'évêque le remet ostensiblement au cardinal anglais Henri Beaufort qui l'emmène en Angleterre, où il traverse les générations entre les mains de différents propriétaires. « Il est toujours resté en Angleterre, il y a donc de très fortes chances pour que ce soit lui », affirme M^r Trémolet de Villers. ■

Bénédicte de Saint-Germain

(1) Jeanne d'Arc, le procès de Rouen. Les Belles Lettres (cf. FC n° 1986).

« Ce retour est un message »

Pour Jacques Trémolet de Villers, le retour en France de l'anneau de Jeanne n'a rien d'anodin : « Nous n'avions rien de Jeanne. Son corps a brûlé. Restait son cœur, qu'on a jeté dans la Seine. Si le cardinal anglais a ramené l'anneau en Angleterre, c'est pour être sûr qu'il ne reste rien en France permettant de vénérer Jeanne d'une manière ou d'une autre. Jeanne d'Arc, à travers cet anneau, revient aujourd'hui. Nous en avons grand besoin. Jeanne, c'est ce

que nous avons de plus lumineux dans notre Histoire. Elle est une spécificité française. Les autres nations ont d'autres richesses, mais n'ont pas l'équivalent de Jeanne. Au moment où notre pays se cherche, Jeanne réapparaît. C'est un message. L'anneau aurait pu aller à Domremy, Reims ou Rouen, mais je suis heureux qu'il soit exposé au Puy du Fou, car ce lieu refuge de l'histoire de France est très vivant et très populaire. » ■